



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de  
**BAUDRIERES**

71370 Saône et Loire

Séance 15 juin 2021

**Président : M. Cédric DAUGE**

**Secrétaire de séance : Nathalie TISSOT**

**Présents : Mmes Colette JODAR-TORRES – Marie-Claire MULLIERE – Sylvie BARTHELEMY – Nathalie TISSOT - Sandrine AUGÉAT – Stéphanie GREMERET – Céline BESSONNAT – Constance FINAS**

**MM. Yves LOMBARD – Sébastien LESSARD – Cédric TISSOT – Quentin D'ALASCIO**

**Absents et excusés : Constance FINAS - Sylvie SAUNIER – Dominique BOUILLOUX (pouvoir Yves LOMBARD)**

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire invite les membres du conseil à se rendre à la maison Perrusson pour découvrir les travaux réalisés et constater l'étendu des dégradations survenues à la suite d'un dégât des eaux.

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte rendu du 6 avril 2021.  
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'approuve.

## AMORTISSEMENT ASSAINISSEMENT

Mme la trésorière de Sennecey le Grand demande que soient inscrits au budget les amortissements des travaux réalisés au cours de l'année 2006.

Le conseil valide.

## REGROUPEMENT PARCELLES DE BOIS

Le conseil prend connaissance d'une demande faite par le technicien forestier territorial de l'ONF sur le régime forestier et :

décide d'ajouter au régime forestier les parcelles suivantes :

. AD157	1ha77a40ca
. AN21	45a60ca
. AN22	42a
. AN36	1ha85a80ca
. AD155	11a38ca

sollicite, en complément, l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2022, pour un passage en coupe, la parcelle AN 36.

D'autre part, une vente de chênes aura lieu sur les communes de St Germain du Plain et la Frette. Ces dernières nous demandent l'autorisation de stocker les pièces de bois sur Baudrières (aux Chevanys et à Saugy). Le Conseil accepte.

## **TRANSPORTS SCOLAIRES : RENOUELEMENT CONVENTION AVEC LA REGION ET NOUVEAU MARCHE TRANSPORTEUR**

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de signer un avenant afin de prolonger la durée de la convention de délégation de compétence pour les transports scolaires de la ligne communale, d'un an, soit jusqu'au 15 août 2022. Les dispositions de la convention initiale restent inchangées. Le Conseil valide.

De plus, il convient de conclure un nouveau marché pour l'exploitation du service de transport scolaire pour la rentrée 2021. Des demandes de propositions commerciales ont été envoyées à Keolis / Girardot / Transarc pour un retour demandé au 25 juin 2021.

## **AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UNE SALARIEE**

M. le Maire informe le Conseil qu'en raison de l'ouverture du gîte de groupe, le temps de travail de Gaëlle CHARBOUILLOT devra être augmenté.

Il précise que dans un premier temps et en fonction du travail généré par la gestion du gîte, Mme CHARBOUILLOT continuera ses activités à la garderie, cantine et à effectuer ses heures de ménage.

Le Conseil accepte la modification du temps de travail, porté à 35 heures hebdomadaires à compter du 1er septembre 2021.

## **REVISION DES LOYERS**

À compter du 1er juillet 2021, les loyers des logements communaux seront augmentés en fonction de l'Indice de révision des Loyers (IRL) soit :

- . Gandreau Daniel : 273.99 € au lieu de 273.45 € (IRL 4e trimestre : 130.52 soit une augmentation de + 0.20 %)
- . Lonjaret Sandrine : 563.62 € au lieu de 561.04 € (IRL 3e trimestre : 130.59 soit une augmentation de + 0.46 %)
- . Grandjean Jean-Luc : 690.07 € au lieu de 685.55 € (IRL 2e trimestre : 130.57 soit une augmentation de + 0.66 %)
- . M. et Mme Vion / Molard : 536.44 € au lieu de 531.55 € (IRL 1er trimestre : 130.57 soit une augmentation de + 0.92 %)

## **DEMANDES DE SUBVENTION**

M. le Maire présente un courrier de l'association « petits frères des pauvres », demandant une subvention de la commune pour les aider à lutter notamment contre l'isolement de nos aînés.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'allouer la somme de 50 €.

## **RASED 2021**

Le Conseil municipal accepte la participation de la commune aux frais de fonctionnement du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) pour l'année 2021, soit 204.98 € pour 127 enfants scolarisés.

## **TARIFS CIMETIERE**

M. le Maire fait part au Conseil de l'installation de 11 cavurnes, avec chemin piétonnier, sur l'espace cinéraire du cimetière de Baudrières.

Le Conseil valide le devis de l'entreprise Janin, qui réalisera l'ensemble des travaux pour un montant de 5400 €.

D'autre part, M. le Maire indique qu'il convient de revaloriser les tarifs du columbarium. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

- . 600 € pour 30 ans
- . 450 € pour 15 ans
- . gravures plaques du jardin du souvenir : 140 € à refacturer aux familles.

## **TARIFS PETIT GITE**

Suite à plusieurs demandes d'administrés souhaitant louer le gîte communal à la semaine ou au mois, il convient de définir les tarifs et de modifier les règlements et les contrats de location.

Le Conseil municipal accepte, à titre exceptionnel, la location du gîte à la semaine ou au mois et fixe les tarifs suivants :

Pour les particuliers :

- . 700 € charges comprises par mois, du 1er avril au 30 octobre
- . 700 € + 50 € de charges de chauffage, du 1er novembre au 31 mars
- . 250 € par semaine du lundi 16h00 au vendredi 10h00

Pour les entreprises :

- . jusqu'à 10 personnes : 50 € par nuit et par personne
- . de 11 à 14 personnes : forfait de 500 € par nuit

## **REFUS DE PRIS EN CHARGE DE BRANCHEMENT ENEDIS**

M. le Maire fait part au Conseil d'un courrier de refus de prise en charge de la commune, pour le branchement EDF de la propriété de M. LINDEPERG.

Le chemin dudit pétitionnaire étant privé, l'autorisation d'urbanisme prévoit que les frais de l'extension technique soient à la charge du titulaire du permis de construire.

Le Conseil valide cette décision.

## **PAIEMENT EN CHEQUES VACANCES POUR LES GITES**

Après vérification auprès de la Trésorerie et de l'organisme ANCV, la commune est éligible au conventionnement de paiement en chèques vacances pour les gîtes.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- valide l'adhésion à l'organisme ANCV chèques vacances,
- autorise la modification des contrats de location,
- charge M. le Maire de signer la convention et tout autre document se rapportant à cette prestation.

## **TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE**

Les tarifs du restaurant scolaire ne subiront pas d'augmentation pour la rentrée 2021 :

- Repas réguliers : 4.30 €
- Repas occasionnels : 5.10 €
- Repas adultes : 5.80 €

## **TARIF GARDERIE PERISCOLAIRE RENTREE 2021**

Le Conseil décide le maintien des tarifs de la garderie périscolaire applicables au 1er septembre 2021 :

- Si + de 5 heures de garderie par mois : 2 € de l'heure
- Si – de 5 heures de garderie par mois : 3 € de l'heure
- Créneau du matin : 8h20/8 h 30 - 8h50 : 1 €
- Goûter : 0.50 € l'unité

## **BILANS RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE**

Monsieur le Maire présente le bilan de la garderie et du restaurant scolaire :

- Garderie : le bilan est déficitaire de 118.70 € pour l'année scolaire 2020/2021.
- Cantine : pour la même période, le bilan fait ressortir un déficit de 6896.56 €.

## **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

### **M. le Maire**

- Propose de faire un point sur la maison Perrusson :
  - . la rédaction du règlement locatif est en cours,
  - . l'adhésion aux labels « tourisme handicap », « gîte de France » et « gîte de groupe » est en cours
  - . les différents achats se poursuivent (vaisselle, meubles, literie...) et les livraisons commencent à être programmées
  - . une inauguration au début du mois de septembre est envisagée.
- Informe le Conseil de l'achat d'un godet et d'une faucheuse pour les services techniques.
- Fait un point sur le PLUI et précise qu'on ne pourra nommer qu'un ou deux hameaux principaux dans lesquels il serait possible de conserver quelques terrains constructibles (dents creuses), et propose Saugy et Tenarre.
- Fait part des remerciements des associations pour les subventions de la commune.
- A fait parvenir à chacun pour consultation un dossier de bilan énergétique du patrimoine de la commune pour l'année 2020. Il en ressort une consommation énergétique maîtrisée, voire en baisse.
- Evoque le problème du manque de sécurité des deux grandes portes dans la cours d'école que les enfants peuvent ouvrir. Il propose de condamner les portes en installant un mousqueton. Les enfants devront passer par le portillon. Le Conseil valide.

### M. Yves LOMBARD

- Informe le Conseil de la venue de techniciens de l'entreprise Cosoluce pour présenter le logiciel de gestion du cimetière. L'important travail de saisie des informations nécessaire à l'utilisation du logiciel sera réalisé par Sébastien LESSARD, avec son aide.

- Rend compte de la réunion entre Nicolas SAUTEL et Jean-Michel REBOULET, de la communauté de communes Terres de Bresse qui proposent la réfection des routes suivantes :

- . route des grands curtils et bruyère Janin (sur 500 m)
- . route du moulin (2 parties sur 2 années ou tout sur 1 année avec un fonds de concours)
- . route du moulin Jeudy (sous réserve que les accotements soient stabilisés aux frais de la commune)
- . route du Vernay Girard (uniquement la partie regroupant des habitations)
- . la route des Relouises est un dossier à part entièrement géré par la communauté de communes.

M. le Maire propose d'allouer une participation financière à la communauté de communes, pour les projets de voirie, d'un montant entre 15 000 € et 20 000 €.

### Mme Colette JODAR-TORRES

- Revient sur le projet de chemin piétonnier à l'entrée du bourg.

- S'est entretenue avec M. Favre pour aménager un plafond dans la grange communale.

### Mme Nathalie TISSOT

- Informe que le prochain conseil d'école se tiendra la semaine prochaine.

- Est en attente du retour des devis demandés pour réaliser le ménage du grand gîte Perrusson.

- Propose que soit organisée une journée présentation des associations aux habitants de Baudrières, qui se tiendrait le 5 septembre à la structure d'accueil.

### Mme Marie-Claire MULLIERE

- Indique que la campagne de vaccination contre la COVID a bien fonctionné.

- Informe de la réception du devis de l'entreprise CORDIER pour l'aménagement autour de la sculpture, à hauteur de 4476 € HT. Le Conseil valide les travaux.

- Revient sur le fleurissement qui a eu lieu le 21 mai et souligne qu'il y a beaucoup de travail d'entretien des espaces verts, tonte, travaux divers,... et espère que la journée citoyenne du 20 juin, les emplois saisonniers et la journée binette pourront aider les services techniques.

- Propose de reprendre contact avec les seniors, dans le cadre du CCAS, en leur rendant visite courant juillet, accompagnés de présents.

- Informe que dans le cadre de la bibliothèque, M. Mallard mettra en vente une centaine d'ouvrages sur l'histoire de Baudrières. Les ventes seront intégralement reversées au CCAS sous forme de don.

- Revient sur la mise en place du « conseil des jeunes ». Des courriers ont été envoyés aux Baudriérois âgés de 9 à 15 ans.

Mme Sylvie BARTHELEMY

- Informe que le chemin de l'association foncière a été endommagé à cause de la déviation mise en place pour les travaux du pont Monin.

Cédric TISSOT

- Annonce que les travaux sur la Noue devraient se tenir en août.

Céline BESSONNAT

- Déploire que le « point propre » est trop souvent encombré et sale.

Sébastien LESSARD

- Etait présent à l'assemblée générale des pêcheurs de l'étang de la Verne et communique leur demande d'acquisition d'une nouvelle table.

- Présente la nouvelle association du tennis dont il est président et demande s'il est possible de trouver une solution pour la haie très dense « gênante » à côté du terrain. Il lui est proposé de la remplacer par une haie de charmilles, plus adaptée.

Quentin D'ALASCIO

- Signale la dangerosité de la route des Chevières, au niveau de la zone priorité à droite. Un signallement sera fait à la DRI pour en rendre compte.

Cédric DAUGE, maire

